



Communiqué intersyndical

Audition par la mission IGAC

Enquête administrative

Vol du 19 octobre 2025 au musée du Louvre

Date : 29 octobre 2025

Dans le cadre de l'enquête administrative *flash* ouverte à la suite du vol survenu le 19 octobre au musée du Louvre, la mission de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) a reçu les organisations syndicales représentatives au ministère de la Culture. Cette audition s'inscrit dans un calendrier particulièrement resserré — une dizaine de jours seulement — visant à établir un diagnostic circonstancié des conditions de sûreté, des modes de pilotage et des facteurs humains ayant pu contribuer à l'événement.

L'intersyndicale a rappelé, en ouverture, que l'objectif de sa participation était de contribuer à la recherche de la vérité et à l'amélioration durable du dispositif de sûreté, dans le respect des personnels. Elle a insisté sur la nécessité d'une enquête **contradictoire** permettant la pleine expression des agents de tous niveaux **et transparente** s'agissant des conclusions qui en résulteront.

Principaux constats :

1. **Sous-dimensionnement humain et organisationnel :**
Des effectifs **très insuffisants** pour garantir une couverture et une ouverture complète de toutes les salles permettant une rotation viable des agents.
2. **Surfréquentation structurelle :**
Flux continus et événements privés s'ajoutant aux contraintes quotidiennes, aggravant la charge de travail et les expositions aux risques de toutes natures, dégradations comme vols.
3. **Défaillances techniques :**
Systèmes d'alarme et de vidéosurveillance défaillants, zones blanches de communication radio et téléphoniques, maintenance inégale.
4. **Pilotage déficient et management vertical descendant**
Manque d'anticipation, décisions tardives, faible circulation de l'information, absence de retours d'expérience, absence de prise en compte des remontées des agents.
5. **Climat social de défiance :**
Perte de repères, sentiment d'abandon, non réponses aux alertes, précarisation croissante des conditions de travail, travestissement de la vérité.

L'intersyndicale a revendiqué :

- La **publication intégrale du rapport IGAC**, assortie d'un plan d'action, d'un calendrier et d'un comité de suivi associant les représentants du personnel ;
- Des **mesures de sûreté immédiates** (remise à niveau technique, couverture radio et téléphonique, protocoles d'alerte unifiés) ;
- La **protection des agents** pendant toute la durée de l'enquête (aucune sanction disciplinaire, accès au soutien psychologique) ;
- La **création d'emploi de titulaires** dans la filière accueil, sécurité et magasinage au niveau de 2012 soit + 500 agents
- L'ouverture d'un **dialogue social régulier** sur la sûreté et les conditions de travail dans l'ensemble des établissements patrimoniaux ;
- Une **réflexion globale sur les modes de management** en vue d'une plus grande participation des agents aux décisions qui concernent l'organisation du travail

L'intersyndicale a rappelé que la sûreté des sites patrimoniaux **ne peut être une variable de régulation budgétaire** mais constitue une mission régalienne du service public culturel.

Elle a exprimé son exigence d'un **plan pluriannuel d'emplois** et d'un **pilotage partagé**, garantissant que les moyens suivent les ambitions affichées.

Elle restera vigilante quant à la restitution du rapport et à la mise en œuvre effective de ses recommandations.

L'intersyndicale Culture CFTD – CGT – FSU – SUD – UNSA – CFTC